GRAND QUARTIER GENERAL
des
Armées Françaises de l'Est

ETAT-MAJOR

Bureau du Personnel
(Décorations)

A. G. Q. G., le 18 OCTOBRE 1919

ORDRE N° 23.018 "D" (EXTRAIT)

La MEDAILLE MILITAIRE a été conférée au Caporal de réserve LEVEQUE Raymond, Mle 17.150, de la 2° Compagnie de mitrailleuses du 151° Régiment d'infanterie :

"Excellent gradé qui fut, aux combats des 9 et 10 juin 1918 à GOURNAY sur ARONDE, un exemple de courage et d'esprit de sacrifice. Blessé très grièvement au cours du combat, est allé rendre compte à son Commandant de compagnie de son état et du passage de commandement de sa pièce à un camarade".

(Pour prendre rang du 6 Juillet 1919)

La présente nomination comporte l'attribution de la CROIX DE GUERRE avec PALME

LE MARECHAL DE FRANCE
Commandant en Chef les Armées Françaises de l'Est.

P E T A I N.

Pour Extrait Conforme :
LE COLONEL,
Chef du Bureau du Personnel.

Vu pour Copie certifiée conforme à l'original présenté le 21 Février 1977
Montaigut le [illegible] Maire